

STRUCTURATION D'UN ORGANE DE CONCERTATION SUR UN TERRITOIRE NON DÉCENTRALISÉ

District de Louingui, Congo Brazzaville

Evacuer l'héritage marxiste

La république du Congo a connu une longue période de gestion marxiste-léniniste. La *démocratisation* de l'état a été proclamée en 1992 au cours d'une *conférence nationale souveraine*, puis le processus de décentralisation a été relancé en 2003 (une première expérience entre 1992 et 1997 avait été stoppée en raison des conflits armés).

Une première étape de ce processus a été réalisée **avec l'institution des conseils départementaux et communaux**. Des élections locales ont donc été organisées. Mais, ni les élus, ni les électeurs, ni les administrateurs de territoires qui devaient encadrer le processus ne maîtrisaient vraiment les outils de cette nouvelle trouvaille. Pourtant, leur rôle était de prendre le destin de leurs zones en mains, à travers les outils de ce nouveau mode de gestion territorial.

Dans le cadre du projet PADEL, ID et son partenaire la fondation Niosi, ont eu l'ambition d'initier la démarche de développement local dans le district de Louingui, puis dans ceux de Boko et Loumo. Or les districts ne sont pas des territoires décentralisés, donc non dotés de structures délibérantes; et les acteurs locaux ne maîtrisent pas les bases juridiques sur lesquelles repose le nouveau contexte de la décentralisation au Congo. Comment faire ?

L'action du programme a consisté à consolider le processus de décentralisation et la pratique de la démocratie locale dans les districts de Boko, Louingui et Loumo

Une Plongée dans l'inconnue

Mettre en place une structure de concertation est apparu comme une importante innovation du point de vue national ; il a donc d'abord fallu passer par la sensibilisation des acteurs sur ce nouveau contexte et les possibilités offertes par la nouvelle situation. Les principales questions qui se sont posées furent : quels sont leurs droits et devoirs, comment fonctionne la nouvelle institution départementale, qui devraient en être membres et comment les choisir, ou encore comment réaliser une concertation à la base. Cette phase a permis aux acteurs de comprendre l'utilité de la démarche.

Il faut noter que les responsables locaux ont eux-mêmes joué un rôle capital dans la sensibilisation. Car si dans un premier temps, ce sont des formateurs consultants qui ont animés des sessions de formation pour l'équipe et les responsables des villages, il s'avère que dans un deuxième temps, l'équipe du projet a formé des animateurs relais. Ceux-ci ont été sélectionnés parmi les responsables de la société civile locale en majorité, mais aussi parmi les chefs de villages. Ainsi, ces « animateurs relais/responsables locaux » ont fait à leur tour la sensibilisation dans tous villages.



Des animateurs relais en groupe de travail lors d'un atelier formation à Boko

Une réaction encourageante

Il a été constaté :

- Une forte participation aux ateliers de formation
- Une forte mobilisation pendant les réunions de concertation

Avant même la fin du travail de concertation et d'élaboration du Plan de Développement Local (PDL), une première concertation de tous les acteurs avait été organisée. Ceux-ci étaient invités à choisir des pistes du district à réhabiliter. Cette première réalisation a eu pour but de mobiliser et motiver la population locale autour d'une action concrète. Les pistes réhabilitées ont encouragé la population à participer à d'autres réunions de concertation prévues dans le cadre de l'élaboration du PDL.



Une piste réhabilitée avec installation d'une barrière de pluies au village Mataka, district de Louingui

Par la suite, ces mêmes personnes ont participé à la mise en place d'une structure de concertation (Le CDL – Comité de Développement Local), composée de représentants de chaque type d'acteurs.

Voici à titre d'exemple la composition du CDL du district de Louingui :

Représentant du conseil départemental	1
Représentants de sous- préfecture	1
Représentants des comités de villages	15
Représentants de la société civile (producteurs, ONG locales, églises et autres association)	4
Représentante des groupements de femmes (de manière particulière)	1
Représentants des ressortissants (diaspora)	2
ONG et programmes travaillant dans le district	4

Pourtant, tout n'a pas été facile

Au départ l'action a malheureusement été assimilée à une action politique contre les élus, une menace contre le conseil départemental (qui selon la loi est responsable du développement local), une doublure, une structure de trop, qui ferait naître de nouveaux leaders, de nouveaux contestataires.

Par ailleurs, les chefs de villages, nommés par l'Etat et habitués aux honneurs n'étaient pas prêts à consacrer beaucoup de temps à des rencontres non rémunérées. Même les participants les plus motivés réclamaient la prise en compte de frais de déplacement (il n'y a presque pas de transport inter villages) considérant que cela pouvait compenser leur manque à gagner pour ces jours non travaillés dans leurs champs. Ces demandes étaient également motivées par la comparaison avec les conseils départementaux où le transport et le séjour sont pris en charge lors des sessions.

Des issues de sortie

Nous avons formalisé et rendu plus régulières les visites auprès des responsables du Conseil Départemental, replacé les responsabilités et surtout mis en valeur ce que le Conseil départemental du Pool (CDP) a à gagner avec cette nouvelle structure qui serait le relais de son action auprès de la population, et donc assurerait la promotion de cette instance décentralisée.

Concernant les transports, nous avons argumenté que financièrement nous ne disposions que de fonds pour prendre en charge les repas. Mais les plaintes ont demeuré.

Je suis Dominique MATONDO, Président du CDL Loumo. Le fait de participer à l'expérience me donne une autre dimension de responsabilité quant à voir la lourde tâche qui nous attend pour réfléchir sur le développement du District longtemps marginalisé. Depuis longtemps, les actions de développement menées dans ce district, ont été toujours directives sous le contrôle des politiciens qui se servent de sa population pour s'effrayer le chemin de bonheur.

Aujourd'hui, avec l'approche « redel », une autre dimension de compréhension de la décentralisation aux populations s'installe. Petit à petit, on s'acquitte de certains pouvoirs jusque-là détenus par l'administration centrale. Si cette expérience pouvait s'étendre au niveau de tout le pays, la population Congolaise pourrait réellement vivre la vraie démocratie pour le développement intégral de ce pays. Depuis des années elles ont eu vent de la décentralisation mais, sans la connaître ni la vivre. C'est à cette dimension que les pouvoirs publics ne veulent pas qu'on y arrive pour continuer à marginaliser les communautés rurales.

Bien que toute la population (*surtout pour celle qui se trouve dans les villes*) ne soit pas encore saisie de cette action ou de ce changement, nous nous impliquons afin que la contribution de tous soit effective. Il ne faudrait pas seulement laisser la tâche aux membres du CDL mais c'est une affaire de tous. C'est à ce moment que nous pourrions prendre « **nous même** » en main les destinées de ce District.

- **La sensibilisation globalement réussie**, ce qui a conduit à l'adhésion des acteurs locaux à la démarche
- Les acteurs ont été encouragés aussi par le fait que **certains projets communautaires ont été financés**. Ils pouvaient se convaincre que la concertation n'est pas vaine
- **Les autorités locales déconcentrées se sont fortement impliquées** ; la concertation leur a donné un cadre pour exprimer leurs points de vue et faire de la sensibilisation, surtout auprès des acteurs de la société civile, qui n'écoute que très rarement les discours des autorités politiques
- **La prise en compte des aspects culturels** ; les communications ont été faites en langue locale.

Mais aussi des points faibles

La réticence de certains élus locaux qui voyaient dans cette action une perte de leur privilège, conséquence de la disparition de la « naïveté citoyenne ».

Un homme politique avait été élu responsable du premier organe de concertation, pour faire le suivi de la réhabilitation des pistes ; cela a repoussé la participation des autres personnalités politiques, qui ont vu dans cette élection une promotion sociale, que le promu pourrait utiliser pendant les campagnes électorales, donc un avantage sur les autres.

Caractéristiques innovantes du projet

L'innovation vient du fait que **l'existence d'un organe de concertation au niveau du district** est une première au Congo. D'ordinaire les problèmes de développement communautaires sont traités par des élus locaux qui sont censés transmettre les besoins des villages au Conseil Départemental. Seulement, ils ne tiennent pas de concertation dans les villages (en dehors de quelques cas particuliers). Aussi, les élus locaux sont toujours tentés de sélectionner des projets qui leur procurent des avantages politiques, tels que des grandes manifestations pour des inaugurations. Les acteurs ont eu droit à un **aide mémoire** sur la décentralisation édité en français et en langue locale. Ce document est très demandé par les acteurs. A titre d'exemple, le conseiller juridique du président du conseil départemental a expliqué que ce document lui permettait désormais d'expliquer plus facilement les articulations de la décentralisation à ses interlocuteurs. Egalement, le conseiller de la jeunesse du district de Boko a dit qu'il trouvait enfin un document de base pour parler de la citoyenneté aux jeunes de son territoire.

Leçons apprises

Une leçon fondamentale : **La sensibilisation est une chose capitale dans la mise en -œuvre de la démarche de concertation.**

Mais aussi, il est à noter que **des entretiens moins officiels permettent de découvrir des informations** qui ne sortiraient jamais lors des réunions et donc comprendre certains jeux de rôle entre acteurs locaux. C'est par exemple lors d'une visite privée auprès d'un chef de village qu'il a expliqué pourquoi certains hommes politiques devenaient rares dans la concertation (ce qui a été expliqué plus haut). Des personnes peuvent éviter de parler de certains faits pendant les réunions au risque de heurter des sensibilités. Ils préfèrent en parler en comité très restreint..

Pour l'équipe, les difficultés rencontrées dans le district de Louingui ont permis d'améliorer la démarche dans les deux autres districts (Loumo et Boko). Nous avons par exemple **évit   de mettre les acteurs politiques au premier plan**, et amélior   dans son ensemble, la démarche d'élaboration du PDL.

Conseils

- Eviter les doutes sur la nature juridique de la structure. Il faut que la structure porteuse soit crédible (par sa neutralité politique surtout, et l'expérience de ses membres). Un enjeux important est l'élaboration d'une formation de qualité pour que chaque acteur sache quel est son rôle dans le processus de développement de la communauté.
- Rassurer les acteurs politiques pour qu'ils n'y trouvent pas une concurrence
- Que la structure soit constitu  e en majorité des acteurs des OSC, habitu  s aux sacrifices du bénévolat
- Que des projets symboliques et mobilisateurs soient r  alis  s au d  but si possible mais surtout    la fin de l'  laboration du PDL, lorsque les priorit  s auront   t   clairement identifi  es. Cela constituera la r  compense fondamentale des acteurs ayant particip   b  n  volement    la concertation (une reconnaissance sociale par la communaut  ) et permettra de conserver leur motivation. Le CDL b  n  ficiera   galement d'une reconnaissance locale, moteur dans la dynamique de d  veloppement local.